

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le

Mercredi 27 septembre 2023 à 18 h

A l'ordre du jour :

- 1- Compte rendu de la délégation du maire – information au conseil municipal
- 2- Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur des populations touchées par le séisme au Maroc
- 3- Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur des populations touchées par les inondations en Libye
- 4- Point sur la rentrée 2023
- 5- Répartition intercommunale des charges de fonctionnement 2023-2024
- 6- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école Sainte Thérèse 2023-2024
- 7- Choix du mode de gestion – Autorisation de lancement de la procédure de consultation – Multi-accueil Les petits poussins
- 8- Modification du règlement de fonctionnement du multi accueil Les Petits Poussins
- 9- Avenant Convention d'objectifs et de financement CAF – ALSH périscolaires
- 10- Avenant Convention d'objectifs et de financement CAF – ALSH Accueil adolescent
- 11- Mise en place des astreintes d'exploitation
- 12- Recrutements contractuels sur emplois permanents.
- 13- Convention Tréteaux Chantants
- 14- Règlement de location et de transport du matériel
- 15- Calendrier des ouvertures dominicales accordées aux commerces de détail sur la commune de Guilers
- 16- Budget principal-Exercice 2023-Décision modificative n°2
- 17- Créances irrécouvrables : admissions en créances éteintes
- 18- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive « Bleuets de Guilers »
- 19- Subventions aux associations sportives pour frais de déplacements hors Finistère
- 20- Désaffectation et déclassement du domaine public d'un terrain rue de Pen ar c'Hoat
- 21- Convention de concession d'une place de stationnement avec la SCCV Les Terrasses de Guilers
- 22- CONTRAT DE PROXIMITE TERRITORIALE - Approbation du programme de travaux de proximité 2023 voirie et espaces verts sur la commune de Guilers

Le Conseil municipal sera ouvert au public, filmé et diffusé sur le Facebook de la ville.

Le Maire,
Pierre OGOR

